

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

DECRET N° 176/PR/MISDN

ANNEE 1966

----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la proclamation du 22 décembre 1965 ;  
VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;  
VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;  
VU le Décret N°137/PR/MISDN du 15 mars 1966, portant nomination d'Adjoints aux préfets ;  
Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale ;

le Conseil des Ministres entendu,

D É C R Ê T E :

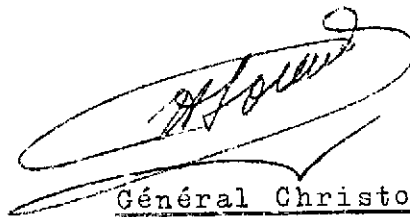
Article 1er - Sont et demeurent rapportées en ce qui concerne Mr Septime DODDE, les dispositions du décret N°137/PR/MISDN du 15 mars 1966, portant nomination d'Adjoints aux préfets.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-


Fait à COTONOU, le 23 Avril 1966

par le Président de la République,

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale,



Général Christophe SOGLO



Lieutenant-Colonel Philippe AHO

Ampliations :

PR 4 - MISDN 2 - Ministères 11 -  
DAI + Préfect.S.O. 4 - Gde.Chanc.1  
SGG 4 - IAA 2 - Trésor 2 - JORD 1 -  
DGF-DE-DC-CF-Solde.DI 6 - intéressé 1.